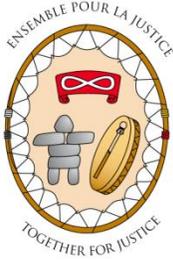


Offre d'emploi

Région de Montréal

“Venez faire la différence”



S.P.A.Q.

Les Services Parajudiciaires Autochtones du Québec (SPAQ) est un organisme sans but lucratif et apolitique, prête assistance aux autochtones en matière de justice tout en participant pleinement au développement d'alternatives du système de justice afin de mieux répondre aux besoins des communautés autochtones de la province de Québec.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE OFFERT :	INTERVENANT ACCOMPAGNATEUR AUTOCHTONE
ENDROIT :	Établissements de détentions de : Bordeaux (800, boul. Gouin Ouest, Montréal, QC H3L 1K7) Leclerc (400, Montée St-François, Laval, QC H7C 1S7) St-Jérôme (2, boul. de la Salette, St-Jérôme, QC J7Y 2W5)
DESCRIPTION SOMMAIRE :	Le rôle essentiel de l'intervenant accompagnateur autochtone (IAA) est d'assurer le lien, la communication et l'identification des ressources pour les détenu(e)s autochtones (incarcérés dans une institution de détention) et/ou avec les familles autochtones, et/ou les programmes des institutions carcérales et/ou les SPAQ en matière criminelle et pénale.

FONCTIONS

L'intervenant accompagnateur autochtone offre équitablement ses services aux établissements de détention ci-haut mentionnés selon la répartition de la population autochtone incarcérée, en collaboration avec les intervenants concernés des établissements et sous la supervision du coordonnateur du bureau des Services parajudiciaires autochtones du Québec et conformément aux règlements établis par les établissements de détention. Il fait le lien entre l'Autochtone incarcéré, l'institution carcérale et la communauté. Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'agents de gestion de cas de l'établissement et du personnel des SPAQ. Si nécessaire, il réfère le client à d'autres ministères ou organismes de façon à répondre à ses besoins.

1. Agir à titre d'intervenant accompagnateur entre les détenus Autochtones et :
 - L'équipe de gestion de cas;
 - Les familles des détenus;
 - Les organisations autochtones et leurs communautés;
 - La Commission québécoise des libérations conditionnelles;
 - Les avocats;
 - Les SPAQ;
 - Toute autre agence ou organisme connexe.
2. Assister le détenu autochtone lors :
 - De son intégration dans le système carcéral;
 - Du développement de son plan correctionnel;
 - De sa participation aux programmes offerts dans l'établissement;
 - Du développement de son plan de libération conditionnelle;
 - De recherche de ressources dans la communauté;
 - De l'audience de libération conditionnelle.
3. Fournir aux détenus autochtones des renseignements concernant les possibilités de formation;
4. Encourager les détenus autochtones à participer aux programmes socioculturels, de formation et d'éducation en collaboration avec le personnel du centre de détention;
5. Participer aux réunions, ateliers de travail et aux conférences concernant son travail;
6. Écrire et soumettre à son superviseur sur une base mensuelle les rapports d'activités et statistiques;
7. Identifier des ressources dans les communautés afin d'aider les détenus autochtones dans leur réinsertion sociale;
8. Compléter un dossier confidentiel sur chaque Autochtone rencontré et/ou conseillé;
9. Référer toute demande du détenu concernant la spiritualité autochtone à la ressource concernée.

EXIGENCES

1. Le poste est offert aux femmes et aux hommes;
2. Le candidat devra être une personne autochtone;
3. Parler français et anglais, un dialecte autochtone serait un atout considérable;
4. Avoir un secondaire 5 ou un équivalent combiné d'éducation et d'expérience de travail. Un diplôme collégial ou universitaire serait un atout;
5. Connaissances requises en informatique (Word, Excel, Access, Outlook);
6. Ne pas avoir de casier judiciaire et/ou permettre aux S.P.A.Q. d'entreprendre toute enquête de sécurité;
7. Posséder un permis de conduire valide et un véhicule.

SALAIRE	Selon la politique salariale en vigueur aux SPAQ Taux horaire 22,90 \$
AVANTAGES SOCIAUX	Fonds pension, assurance salaire, vacances et congés de maladie
Durée du poste	Poste permanent temps plein 35 heures/semaine Lundi au vendredi Période de probation de 3 mois qui peut être prolongée à 6 mois
Début d'emploi	Le plus tôt possible (Juin 2021)
Date de fermeture	Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 4 juin 2021 à 12h à l'adresse ci-dessous à l'attention du Comité de sélection.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel, télécopieur ou courrier à :

S.P.A.Q.
190, Chef Max Gros Louis
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : (418) 847-2094 Téléc. : (418) 847-5799
Email: info@spaq.qc.ca

Écrivez sur l'enveloppe ou dans l'objet de votre courriel :

Intervenant accompagnateur autochtone région de Montréal

Aucune candidature ne sera retenue après la date limite.

Seulement les candidats choisis pour des entrevues recevront une réponse.